

Nature Juridique

	Indépendant	Sàrl	SA
Risques	Biens personnels engagés sans limite	Limités au capital social. Pas de risque pour le gérant (sauf déductions sociales et TVA)	Limités au capital-actions. Pas de risque pour le conseil d'administration (sauf déductions sociales et TVA)
Fondation	RC (Fr. 300.- à 400.-)	Notaire (Fr. 2'000.- à 2'500.-)	Notaire (Fr. 2'500.- à 5'000.-)
Imposition, AVS et charges sociales	Impôts : bénéfice d'exploitation AVS : sur le bénéfice Ass. Sociales : libre	Impôts : salaire versé AVS : sur le salaire Ass. sociales : sur le salaire	Impôts : salaire versé AVS : sur le salaire Ass. sociales : sur le salaire
Formalités lors de la vente	Contrat de vente + RC	Contrat de vente + RC	Contrat de vente + RC si modif. du conseil d'administration
Imposition de la vente	Impôts + AVS sur le bénéfice Bénéfice de liquidation art. 37 LIFD	Pas d'imposition (délai de 5 ans après transfo.)	Pas d'imposition (délai de 5 ans après transfo.)
Fondation – administration (minimum)	1 personne adresse commerciale en Suisse	1 personne domiciliée en Suisse	1 personne domiciliée en Suisse
Capital de départ (minimum)	Pas de capital de départ	Fr. 20'000.- (apport + rapport de révision ou cash)	Fr. 100'000.- (apports + rapport de révision ou cash)
Révision	Pas de révision	Réviseur comme SA	Réviseur (révision restreinte) si : plus de 10 employés Si plus de 250 employés, contrôle ordinaire

Pour le bon choix

- Evaluation des risques
- Evaluation des objectifs
- Analyse globale

=> Choix de la nature juridique adaptée